

FOIRE A TOUT DE DOUDEAUVILLE-EN-VEXIN

Dimanche 10 mai 2026

Règlement applicable à tous les exposants

Article 1 - Installation : La foire à tout organisée par le comité des fêtes se tiendra dans la rue du moulin. Les exposants pourront s'installer à partir de 6h30. L'entrée des véhicules sera interdite à partir de 7h30. Aucun véhicule ne sera autorisé à circuler dans le périmètre de la foire à tout entre 8h et 18h.

Article 2 – modalité d'inscription : la fiche d'inscription ainsi que son règlement sont à retourner à l'adresse suivante : Mairie de Doudeauville-en-Vexin (à l'attention du comité des fêtes) 10 rue Saint Aubin 27150 Doudeauville-en-Vexin. Un mail de confirmation sera envoyé dès réception de l'inscription et du règlement.
Aucune demande ne sera prise en compte sans règlement.

Article 3 - Stationnement des exposants : pour stationner sur l'emplacement, **5 mètres de réservation sont obligatoires.**

Article 4 - Buvette et restauration : Le comité des fêtes se réserve l'exclusivité de la restauration.

Article 5 - Propreté : Les participants sont tenus de procéder soigneusement, en fin de foire à tout, au nettoyage de leur emplacement et **d'emporter tous leurs déchets**, cartonnages, papiers et autres emballages.

Article 6 - Désistement de l'exposant : En cas d'incapacité à participer à la foire à tout, l'exposant devra en aviser l'organisateur **au moins une semaine auparavant**, à défaut les sommes versées resteront acquises à l'organisateur à titre d'indemnité.

Article 7 – contrôle des participants : Les exposants doivent être munis d'une pièce d'identité pouvant être présentée par leur titulaire à toute réquisition des services de police et de gendarmerie, ainsi que des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes, ceci pendant la manifestation. Les participants de la brocante font l'objet d'une inscription sur un registre permettant leur identification. Ce registre est tenu à la disposition des services de police et de gendarmerie, ainsi que des services fiscaux, des douanes et des services de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes, ceci pendant la manifestation.

Fait à : Le :

Signature :

FOIRE A TOUT DE DOUDEAUVILLE-EN-VEXIN

Dimanche 10 mai 2026

Fiche d'inscription

Pour les Particuliers

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone :

Mail :

Numéro de carte nationale d'identité ou de passeport :

.....

Atteste sur l'honneur ne vendre que des objets d'occasions m'appartenant et ne pas avoir fait plus de deux foires à tout dans l'année.

Tarif : 3€ le mètre. Possibilité de régler par chèque ou espèce.

Nombre de mètres souhaité : x 3€ = €

Pour les professionnels

Nom de la société :

Nom et prénom du gérant :

numéro de SIRET :

nature des objets vendus:.....

Tarif : 6€ le mètre. Possibilité de régler par chèque ou espèce.

Nombre de mètres souhaité : x 6€ = €

Fait à : Le :

Signature :

Date limite des inscriptions le 08 mai 2026

Renseignements au 06.73.72.32.07. ou par mail : cdf.doudeauville@gmail.com